

ASSEMBLEE

Margarita Sanchez-Mazas Présidente margarita.sanchez-mazas@unige.ch

# Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée de l'IUFE du 06 Juin 2011 Pavillon mail, salle PM 02, de 17h00 à 19h

#### Membres présents :

#### Corps professoral

Prof. Margarita Sanchez-Mazas, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation;

Prof. Monica Gather-Thurler, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation;

Prof. Andreas Müller, Faculté des sciences;

Prof. Jean-Luc Dorier, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ;

### Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Rémy Kopp, chargé d'enseignement, Institut universitaire de formation des enseignants;

Greta Pelgrims, maître d'enseignement et de recherche, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ;

Marianne Jacquin, chargée d'enseignement, Institut universitaire de formation des enseignants ;

#### Personnel administratif et technique

----

#### Etudiant-e-s

Sophie Scheller, étudiante, Institut universitaire de formation des enseignants ; Waël Almoman, étudiant, Institut universitaire de formation des enseignants ;(arrivé à 18h00)

Francisco Mélanie, étudiante, Institut universitaire de formation des enseignants

## Membres invités de manière permanente et présents :

Prof. Bernard Schneuwly, directeur, Institut universitaire de formation des enseignants ;

Marti Ruiz-Altaba, représentant des enseignants du secondaire II, UNION

#### Absents - excusés :

Sonia Bühler, adjointe à la direction, Institut universitaire de formation des enseignants ;

Dominique Isabelle Mili, chargée d'enseignement, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation;

Catherine Walther Green, conseillère aux études, Institut universitaire de formation des enseignants ;

Prof. Marcel Crahay, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ; (parti à 18h00) Laurent Vité, représentant des enseignants du primaire, SPG ;

Prof. Jérôme David, Faculté des lettres;

Raphaël Fornallaz, représentant des enseignants du secondaire I, FAMCO

Après avoir salué les personnes présentes, la présidente ouvre la réunion et propose de passer à l'ordre du jour.

# 1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité avec les modifications suivantes :

Modification 1 : point 5 - formation continue : ajourné

**Modification 2 :** point 8 – réception des documents relatifs à la MESP distribués – Greta Pelgrims donnera les informations pour la réception des certificats du Primaire – Sabine Vanhulle fera suivre l'évènement de créations de postes au rectorat le 20 juin 2011 – vote approuvé à l'unanimité

#### 2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 mai 2011 (1 pièce jointe)

Le procès-verbal de la réunion du 19 mai est accepté à l'unanimité avec les modifications suivantes :

**Modification 1:** page 5, point 9.8, la phrase « la reconnaissance n'est pas possible avant le 30 septembre » n'est pas correcte. Les demandes d'accréditations une fois déposées peuvent prendre une année pour être acceptées.

Modification 2 : page 5, paragraphe 3, remplacer :...certain étudiants avec, certainS étudiants

**Modification 3 :** page 5, avant dernier paragraphe, ajouter : La session d'août-septembre a été réactivée.

Modification 4 : page 5, dernière phrase, remplacer « quw » par « que »

**Modification 5**: page 7, la prochaine réunion de l'assemblée a été fixée au 06 juin à la place du 15 juin

# 3. Information de la Présidence

Catherine Walther Green qui est excusée demande de vérifier la représentation des associations professionnelles à l'Assemblée : certains PV précédents indiquent 2 représentants du secondaire II, alors que le Règlement d'organisation de l'IUFE spécifie "Trois délégués des associations professionnelles représentatives des trois niveaux d'enseignement," (article 12, alinéa 2 de la version actuelle).

Remy Kopp souhaiterait que tous les documents, y compris ceux qui sont déposés sur le site internet, soient datés et signés. Sonia Bülher procède aux mises à jour avec refonte du site de A à Z – avec procédure de mise à jour.

La Présidente informe que les représentants des étudiants tiennent à relever la crainte qu'ils ont pour l'avenir des discussions entre l'IUFE et l'AFE, car l'IUFE va perdre un grand médiateur et l'AFE une oreille attentive en la personne de M. Villemin.

#### 4. Questions à la Présidente

- Une question de Waël Almoman au sujet du rapport de synthèse des évaluations
  ADEVEN est-ce que ce rapport sera diffusé aux étudiants ?
- Rapport ADEVEN : faut-il procéder à la diffusion ?
  Marianne Jacquin : dans certains cours, un retour sur les évaluations ADEVEM est donné oralement aux étudiants
- Bernard Schneuwly: un rapport est en cours de rédaction présentant la synthèse des évaluations des cours et ateliers de la FORENSEC. Ce rapport synthétisera les points faibles, les points forts et présentera une évaluation globale des grandes tendances
- Rémy Kopp demande si ce rapport sera diffusé auprès des chargés d'enseignement.
  Bernard Schneuwly annonce qui ce rapport sera largement diffusé au sein de l'IUFE, des associations professionnelles et du DIP.

# 5. Formation continue : proposition d'une sous commission de l'Assemblée, mandat et composition

Ajourné.

# 6. Référentiel de compétences. Discussion et vote (3 pièces jointes)

En deux étapes : - les modifications du 12 avril sont considérées comme acquises

- des amendements peuvent être apportés

TEXTE SUR LE REFERIENTIEL DE COMPETENCES (Texte « Les gestes professionnels »)

Marianne Jacquin souhaite retirer la phrase : « Agir de façon éthique et responsable...similaires »

Vote : retirée à l'unanimité

La Présidente souhaite remplacer le début du texte « En ce qui concerne...métier d'enseignant » par le paragraphe suivant :

« Ce texte vise à compléter le document « Objectifs de la formation... » en distinguant 4 grands domaines de compétence de la profession et en identifiant des gestes professionnels caractéristiques. Il est précisé que ces domaines ne sont pas classés selon un ordre hiérarchique et que les gestes ne doivent pas nécessairement être tous observés. La liste – non exhaustive – doit permettre de faciliter l'observation en précisant les dimensions sur lesquelles porter l'attention. La liste ne constitue en aucun cas un instrument d'évaluation et ne vise pas à établir les compétences professionnelles de manière découpée et standardisée »

Vote : amendement approuvé à l'unanimité

Domaine 1 : retirer la référence au MITIC afin de ne pas confondre le contenu avec médium

Vote : retirée à l'unanimité

Point 3, alinéa 4 : remplacer LOGIQUE par COHERENTE

Vote : retirée à l'unanimité

Point 4, alinéa 6 : remplacer auxiliaires par support ; alinéa 7 : ajouter à porter un regard critique

sur ses documents « et sur les ressources MITIC »

Vote : approuvé à l'unanimité

Point 7: ajouter deux points

- Privilégier les stratégies inclusives plutôt qu'exclusives de gestion de classe

- Sanctionner les perturbations de manière pédagogique

Vote : approuvé à l'unanimité

Propositions pour le document « Objectifs » :

La première phrase avait été amendée suite à la discussion du 19 mai, comme suit :

« Cette distinction permet de clarifier d'une part ce vers quoi tend la formation, étant entendu que l'atteinte de ces objectifs est un processus de longue haleine qui inclut la formation continue et une pratique plus longue de celle proposée durant la formation, et d'autre part... ».

- page 3, la phrase « cette structure constitue la conception de base de la formation proposée à l'IUFE » est retirée à l'unanimité

Pour le domaine 1 : ajouter à utiliser différents supports d'enseignement (livresques, documentaires, informatiques...)

Alinéa 4 » inclure l'analyse de la problématique d'intégration des MITIC » ajouter analyse « critique »

Vote à l'unanimité

Domaine 2, point 3 : à placer sous « Objectifs généraux » du Domaine 2 : « Coopérer avec l'équipe médico-psycho-sociale, doyen-ne, maître-sse de classe, responsable du groupe-classe, parents, afin de mieux identifier les difficultés de l'élève en vue de permettre l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école »

Vote: 6 pour - 4 abstentions

Point 5 : la question de la prévention concernant internet n'est pas claire

Vote : retirée à l'unanimité

Domaine 3, point 3 : retrait de cette phrase

Vote: une abstention

7. Réception du règlement et du plan d'études du Certificat complémentaire en enseignement primaire (mail de Sabine Vanhulle)

Ajourné.

#### 8. Réception des documents relatifs à la MESP (documents distribués)

Le rectorat a approuvé la version corrigée en collaboration avec le service juridique.

Point 1.3 la modification de la procédure d'admission de la MESP sur 87 demandes il y 7 candidatures.

Beaucoup d'étudiants souhaitent s'inscrire sans maîtrise

Prolongation du délai d'admission

Définir le diplôme dans le secondaire

Faire des plans de complément d'informations

Plan d'études : un membre en moins - rectifier certains cours à faire pendant l'été

Bernard Schneuwly : le comité prend la décision et le retransmet

Marti Ruiz Altaba : les maîtrises sont exigées pour l'enseignement dans le secondaire - on propose le MASE à 30 crédits

Pour les étudiants il est difficile de faire deux années supplémentaires

Les étudiants sont mal informés sur le fait qu'il est possible de proposer différentes équivalences Les étudiants ne savent pas que l'UNIGE est en accord avec les autres cantons alentour.

Mettre en avant les informations

# 9. Bulletin IUFE (1 pièce jointe)

Waël Almoman a été surpris par les propos du directeur concernant la manifestation. Il y a un réel problème de communication. L'AFE n'est pas au service de la communication de l'IUFE. 1/6 des votes pour que l'IUFE informe les élèves.

Cependant, pour des raisons structurelles, ce n'est pas possible pour la FORENSEC. Ce sont des problèmes particuliers à la FORENSEC et cela est indiqué dans le bulletin, rappelle Bernard Schneuwly.

En effet, il n'y a pas de guide de l'étudiant (en cours) et c'est une erreur de communication.

Bernard Schneuwly affirme qu'il n'y a pas de rapport de stage de première année et ce, sans divergence avec Simon Toulou.

## 10. Divers

Les sujets seront discutés lors de la prochaine séance :

- Approbation du référentiel de compétences
- Commission de la formation continue avec documents
- Image de l'IUFE
- Trouver une solution souple à la situation très précaire des suppléants chargés d'enseignement qui n'enseignent plus après trois années

La prochaine réunion de l'Assemblée est fixée au jeudi 29 septembre 2011 à 17h30.

La présidente remercie l'Assemblée et lève la séance à 18h50.